

**DOCUMENT RESERVE EXCLUSIVEMENT A L'USAGE DES CANDIDATS AU TROISIEME CONCOURS**

**1- Candidature au titre d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale**

Les procès-verbaux d'installation du conseil auquel appartient le candidat doivent être fournis de même qu'une pièce justifiant **de la durée du mandat, la situation étant appréciée au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanée ne seront prises en compte qu'à un seul titre.

Un mandat d'élu local ne peut permettre l'accès au 3<sup>ème</sup> concours que si l'agent n'avait pas dans le même temps, la qualité d'agent public (titulaire ou contractuel).

Le candidat doit fournir toute pièce attestant le respect de ces conditions.

Date d'installation du conseil auquel appartient le candidat : .....

(Procès-verbal d'installation)

Dénomination de la pièce fournie justifiant que le candidat a bien tenu ce mandat pendant une durée de 4 ans au moins : .....

.....

Totalité de la période justifiée :

Date de début :

Date de fin :

Le candidat doit recopier de sa main la mention suivante : je soussigné (nom et prénom) déclare sur l'honneur que je n'avais pas au cours de la période considérée : (indiquez la date de début et la date de fin) la qualité d'agent public (agent titulaire, stagiaire ou contractuel de droit public).

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à

Signature